

Les accueils de loisirs d'Alès Agglomération, et plus particulièrement les ALSH\* du secteur de Vézénobres, proposent un service de garde éducatif pour les enfants de 3 à 11 ans. En cohérence avec leur projet pédagogique, chaque centre offre un ensemble d'activités et de sorties adaptées au goût de chacun et répondant aux objectifs éducatifs suivants :

- ◆ Placer l'enfant au cœur du projet éducatif pour favoriser son développement et son épanouissement
- ◆ Favoriser l'apprentissage à la vie sociale et à la citoyenneté
- ◆ Développer la mise en place d'actions de prévention
- ◆ Sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable

Les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les inscriptions se feront sur le site de Saint-Césaire-de-Gauzignan.

Inscription pour les mercredis : tous les mercredis en période scolaire de 13h30 à 18h.

**Inscription pour les vacances 2016-2017 :**

**Automne :** mercredi 28 septembre, 5 et 12 octobre de 10h à 12h

**Noël :** les mercredis 30 novembre, 7 et 14 décembre de 10h à 12h

**Hiver :** les mercredis 18 et 25 janvier, 1er février de 10h à 12h

**Printemps :** les mercredis 15, 22 et 29 mars de 10h à 12h

**Été :** les mercredis 7, 14, 21, 28 juin

**UN DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION.** Doit être rempli avant l'admission définitive de l'enfant, les parents (ou le responsable légal ou la personne dûment désignée à cet effet...) doivent fournir les photocopies des pièces ci-dessous listées :

### PIÈCES OBLIGATOIRES À PRÉSENTER.

- ◆ Livret de famille ou acte de naissance avec filiation complète
- ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois au moment de la 1<sup>re</sup> inscription
- ◆ Attestation CAF (quotient familial, numéro d'allocataire, bon d'aide aux temps libres) ou MSA

### PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR EN FONCTION DES ACTIVITÉS CHOISIES.

- ◆ 1 Photo d'identité récente de l'enfant
- ◆ Copie de l'assurance à responsabilité civile et extrascolaire nominative de l'enfant
- ◆ Certificat médical justifiant des vaccins à jour ou copie du carnet de santé (page vaccination)
- ◆ Fiche sanitaire de liaison
- ◆ Le jugement de divorce ou la convention homologuée auprès du Juge des Affaires Familiales au cas où l'enfant ne devrait pas être remis à l'un des parents.

Les pièces sont valables uniquement pour l'année scolaire en cours

Les tarifs sont calculés suivant les revenus des familles (quotient familial, CAF).

Les repas sont compris. Les bons d'aide au temps libre CAF sont acceptés.

\* ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Pour toute allergie un certificat médical est obligatoire et un protocole d'accueil est exigé à l'inscription. Les enfants ne peuvent être accueillis au sein des ALSH en cas de fièvre ou de maladies contagieuses. Aucun médicament ne sera donné à l'enfant sans présentation de l'ordonnance correspondante et seulement dans le cas où la médication ne peut être prise le matin ou le soir.

## INFOS COMPLÉMENTAIRES

Service Animation Enfance Jeunesse 04 66 56 43 10 / 04 66 56 11 20

<https://alescevennes.espace-famille.net/>

Ville d'Alès - Service communication MM - 07/2016 - photos © iStock images / Ville d'Alès

# 2016/2017

# ACCUEILS DE LOISIRS SECTEUR DE VÉZÉNOBRES

## Enfants de 3 à 11 ans



Saint-Césaire-de-Gauzignan



Saint-Jean-de-Ceyrargues



Ners



Méjannes-les-Alès

Service Animation Enfance Jeunesse

<https://alescevennes.espace-famille.net/>



Sur le secteur de Vézénobres, votre enfant dispose, sur l'ensemble de la journée, d'un vaste choix d'activités, d'animations et de sorties. Chaque période se décline autour d'un thème. Les ateliers manuels, les sorties, le sport, les jeux (avec des temps plus calmes pour les plus petits) rythment chaque journée.



### **LES MERCREDIS** **Saint-Césaire-de Gauzignan** **(3-11 ans)**

Horaires d'ouverture de 12h à 18h30, inscription avec repas, ou à la demi-journée.

- ◆ Du 14 septembre au 19 octobre
- ◆ Du 9 novembre au 14 décembre
- ◆ Du 4 janvier au 1<sup>er</sup> février
- ◆ Du 22 février au 29 mars
- ◆ Du 19 avril au 5 juillet

### **PETITES VACANCES** **Méjannes-les-Alès** **(3-11 ans)**

Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h, inscription à la semaine.

- ◆ Du 20 octobre au 2 novembre
- ◆ Du 19 au 23 décembre
- ◆ Du 6 au 17 février
- ◆ Du 3 au 14 avril

Nombre  
de places  
limité

### **GRANDES VACANCES** Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h, inscription à la semaine. **(3-11 ans)**

**Ners**  
◆ Du 10 juillet au 4 août

**Saint-Jean-de-Ceyrargues**  
◆ Du 10 juillet au 30 août